infos

n° 6 Janvier 2025

MAIRIE DE VALENCAY
4, rue de Talleyrand - 36600 VALENCAY
☎ 02 54 00 32 32
Email : commune@mairie-valencay.fr

VILLE DE VALENÇAY

«*Une lettre infos*» pour rester en contact en attendant votre prochain bulletin municipal.

Lettre d'informations de la ville de VALENÇAY, publication gratuite éditée par la commune de Valençay.

4, rue de Talleyrand - 36600 VALENCAY

☎02 54 00 32 32

Email : commune@mairie-valencay.fr

Directeurs de la publication :

- Claude DOUCET, Maire
- Gilles BRANCHOUX, Maire-adjoint

Rédaction :

- Gilles BRANCHOUX
- Commission n°1 avec le concours d'Alain DERBORD, Directeur Général des Services, Jean-Christophe DUVEAU, Conseiller municipal et Valérie DENIS, Secrétaire

Réalisation et conception :

- Valérie DENIS

Impression : MAIRIE DE VALENCAY

Distribution : Groupe La Poste

Meilleurs Voeux 2025

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS à découvrir dans ce numéro

LES VŒUX DU MAIRE DE VALENÇAY

Vice-Président du Conseil Départemental
Président du Syndicat Mixte du Château de Valençay
Président de l'Association des Maires de l'Indre

Madame la Présidente de la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay et moi-même étions heureux de vous accueillir pour la cérémonie des vœux sur fond musical, le 6 janvier à la salle des fêtes de Valençay. Nous vous remercions pour votre présence nombreuse.

L'année 2024 s'est terminée avec la création d'un nouveau gouvernement, suite à une période politique un peu chaotique.

Je forme d'ores et déjà le vœu de la stabilité et de la clarté, pour nos collectivités, qui ont besoin d'être rassurées quant à leur capacité à équilibrer leur budget dans le contexte actuel difficile.

Difficile pour l'Etat lui-même, pour les collectivités également, mais aussi pour vous, nos administrés…

Je ne parle pas du contexte international, des guerres, des mutations géopolitiques, de la crise climatique que nous traversons… J'aurai simplement une pensée émue pour le peuple de Mayotte, durement frappé par le cyclone Chido. Ce territoire riche de sa culture et de son identité traverse une épreuve particulièrement difficile. Soyons solidaires et unis dans la diversité de notre République.

2025 sera tournée vers le vivre ensemble, la nature, que nous devons laisser entrer dans nos bourgs, nos places, nos rues… que j'aborderai plus loin dans mon propos.

Je reviens maintenant sur l'activité des services au cours de l'année écoulée :

- Les services techniques municipaux ont réalisé, encore cette année, de nombreux travaux de voirie, d'abord pour préparer le passage de la flamme olympique, avec un grand nettoyage des rues et des places dans le centre, mais également sur les écarts avec les arasements de bas-côtés, le curage de fossés, la pose de buses… Ils ont finalisé le jardin sec du bas de la rue de la République, monté la tribune au stade, participé aux travaux d'installation des nouveaux hébergements au camping. Ils ont également répondu présents pour la remise en état de chaussées, de trottoirs et du cimetière suite à l'orage du 11 juillet.
- L'activité à l'accueil de la mairie est revenue à la normale, avec un repli important du nombre de demandes de titres sécurisés.
- Le marché de l'immobilier continue de bien se porter à Valençay, avec 43 nouvelles mutations en 2024, ce qui porte à près de 250 leur nombre depuis 2020.
- Du côté du pôle enfance, les familles ont pu constater une ouverture de l'accueil de loisirs pendant les 2 semaines des petites vacances de Toussaint, février et Pâques.
- Un nouveau portail famille a été mis en place, facilitant la gestion des réservations et la visibilité pour les familles.
- Un nouveau Projet Educatif de Territoire construit entre les familles, les équipes enseignantes, les associations et les services de la commune, permettra en 2025 de mieux coordonner nos actions en faveur de l'enfance autour d'objectifs partagés. Les parents seront très prochainement informés de ce projet.
- La commune a repris la compétence médiathèque au 1er juillet dernier, permettant ainsi de renforcer les partenariats avec les structures valencéennes, aussi bien du Pôle enfance que des établissements médico-sociaux. La programmation se veut riche et variée, et à destination de tous les publics, petits et grands.

- Le site internet de la commune a été revisité, pour faciliter la lisibilité et la navigation.
- Nombreuses sont les personnes qui se sont impliquées, d'abord les élus, sous la houlette de Dominique GABILLON et de Pascal DOUCET, les services de la commune, avec une mention spéciale pour Sébastien DESROCHES, l'équipe du Château de Valençay, le corps enseignant, les associations, les enfants, l'EHPAD, l'IME, l'IERM, la gendarmerie, les pompiers et bien entendu la population pour faire du passage de la flamme olympique une journée inoubliable. Je pense pouvoir dire que cette journée du 27 mai 2024 restera longtemps gravée dans nos mémoires !
- Du côté des investissements réalisés dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », je citerai les réalisations 2024 :
- Le programme de rénovation de l'éclairage public engagé depuis 2017 s'est achevé en 2024 avec le remplacement des 130 derniers points lumineux et des projecteurs du stade d'ancienne technologie par des éclairages à leds.
- Les vestiaires et le club house du stade Max Hymans ont été mis aux normes d'accessibilité, une tribune de 100 places a été installée.
- Vous avez pu constater que la boutique éphémère, rue de la République, a ouvert ses portes pour Noël. N'hésitez pas à la faire connaître autour de vous, aussi bien pour faire venir des créateurs que des visiteurs !
- De nouveaux hébergements ont été installés au camping : 3 chalets et 3 « barrels » (c'est-à-dire des logements insolites en forme de tonneau) pour compléter et enrichir l'offre et accueillir toujours plus de visiteurs. De nombreux arbres y ont été plantés par nos agents.
- Le premier des 2 minibus électriques est arrivé en fin d'année, le second devrait nous être livré prochainement. Les enfants des différentes structures du pôle enfance pourront ainsi sortir davantage vers l'extérieur et bénéficier d'activités plus variées.
- Valençay a joué en 2024 la carte de la promotion de l'activité physique et sportive, décrétée grande cause nationale, avec l'organisation du passage de la flamme olympique et la labélisation « ville active et sportive ».
- Notre petite gare et son architecture de château a terminé 3ème derrière Metz et Limoges au concours initié par SNCF Gares et Connexions «Plus belle histoire de gare».
- Et pour terminer, la ville de Valençay a rejoint le réseau «Ville Impériale de France».

Si l'on veut parler d'avenir maintenant, tournons-nous vers 2025 :

- Les grands projets d'aménagement du carrefour, des rues Talleyrand et Max Hymans, des places du champ de foire et de l'église sont sur le métier. Nous recherchons le maximum de financements pour alléger la facture pour la commune. Ils devraient changer la physionomie de Valençay et apporter davantage de nature en ville, un mieux-vivre aux habitants et inciter les visiteurs à entrer.
- Nous envisageons de prolonger ces grands aménagements structurants avec la renaturation du centre-ville, et ce avec la participation des habitants, par petites touches, grâce à une étude menée en 2024, et au soutien de nos associations.
- La réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la rue des Marnières et de la Rouère est programmée pour 2025, avec un début de chantier dès ce mois de janvier pour la Rouère.
- Une étude géotechnique menée en 2024 pour la rénovation des ponts rue Duchesse de Dino a permis d'identifier la nature des travaux à réaliser. Une consultation de maîtrise d'œuvre sera ainsi prochainement engagée pour mener les études en 2025 pour un début de travaux au 1er semestre 2026.
- Le projet de réaménagement de l'école Notre Dame a fait l'objet d'une concertation avec les associations en 2024 et une étude de programme sera engagée en ce début d'année.

Des dates à retenir qui marqueront VALENÇAY en 2025

- Exposition scientifique « L'énergie à plein », Salle Pierre de la Roche, du 22 au 28 janvier, en partenariat avec la FRMJC et ENEDIS,
- Un concert de la formation A TEMPO, le dimanche 8 juin sous la halle,
- La fête de la musique, le vendredi 20 juin,
- Le salon du livre « la halle aux auteurs », le 29 juin
- Les terrasses musicales du vendredi soir durant la saison estivale
- Le spectacle de CAPVAL, Le Chat Botté en juillet et août
- Et bien d'autres…

Je remercie Mesdames, Messieurs les Maires-Adjoints et Conseillers municipaux délégués Gilles BRANCHOUX, Marie-France MARTINEAU, Pascal DOUCET, Maryse RIOLLAND, Dominique GABILLON, Nadine SCHMID et Pascal BERTHONNET pour leur implication de tous les jours dans leurs délégations respectives, et l'ensemble des conseillers municipaux.

J'ai une pensée émue pour les collègues élus qui nous ont quittés en 2024, Alain SICAULT en avril, Didier THOMAS en novembre.

LE CHÂTEAU

Le Syndicat Mixte du Château travaille depuis plus de 20 ans à la restauration du patrimoine bâti.

Au cours de l'année 2024, un programme éclectique a été présenté au château en impliquant les acteurs du tourisme et les associations locales, Musée de l'Automobile, Association des Vins et fromages, CIVAM, Association Benjamin Rabier, Les Mollets de Gâtines, l'UCAPL, CAPVAL, COSVAL et l'association Luçay Média Fun de Luçay-le-Mâle.

Les travaux sont aujourd'hui entièrement terminés redonnant un faste éclatant à ce joyau de l'histoire remarquablement meublé.

Alexis ROUSSEAU-JOUHENNET, Directeur, entouré de son équipe a su impulser un souffle nouveau et soyez-en remercié et félicité.

- Les tournages «Guerres des Trônes» - «Echappées Belles», clip musical d'un artiste argentin et autres reportages ont mis en lumière la demeure de Monsieur de Talleyrand.
- La programmation 2025 réservera aussi quelques nouveautés.
- Nous atteignions 113 000 visiteurs le 5 janvier, à la fermeture du site.
- Des contacts sont pris avec d'autres sites des départements voisins.

Les membres du Syndicat Mixte du Château souhaitent que le premier site visité du département continue de s'ouvrir à un public diversifié.

À PROPOS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

2024 fut une année marquée par des bouleversements et des espoirs mêlés.

Des bouleversements avec un contexte politique national qui reste bien entendu compliqué et une dette publique vertigineuse qui impose des efforts à chacun, et les collectivités, comme la nôtre, ne sont pas épargnées. Les défis qui s'annoncent sont importants, et il est essentiel d'agir avec sagesse, tout en prenant garde aux conséquences sociales qui en découleront. C'est bien toute la difficulté des budgets des collectivités actuellement en préparation sans visibilité sur leurs ressources futures.

Des espoirs aussi avec une année 2024 riche de réalisations et d'évènements inédits.

- 2024 a illuminé notre département de moments mémorables. Le passage du relais de la flamme olympique et les épreuves de tir sportif des Jeux Olympiques et Paralympiques ont placé l'Indre sous les projecteurs du monde entier. Ce fut une fierté immense, un souffle d'excellence et de fraternité qui a traversé nos territoires.
- Cet héritage de l'olympisme, nous devons l'entretenir, car il incarne des valeurs essentielles : solidarité, tolérance, excellence et, bien sûr, le vivre-ensemble.
- Ce vivre-ensemble, si cher à notre Département, se cultive au quotidien. Il s'appuie sur des relations de proximité, de confiance et d'efficacité, lesquelles sont notre force depuis toujours, lesquelles aussi se renforcent au fil des années.
- C'est dans cet esprit que nous soutiendrons fidèlement notre tissu associatif. Chevilles ouvrières de nos territoires, les associations sont aussi l'âme de nos communes, le ciment de notre cohésion sociale. Elles méritent tout notre soutien, car elles incarnent l'espoir, la créativité et l'entraide.
- En tant que Conseiller départemental, je suis également fier de rappeler le rôle essentiel de notre institution. Nous sommes au service des solidarités humaines : protéger les plus jeunes, accompagner les personnes en situation de handicap, soutenir, accompagner les personnes vers un retour à l'emploi, et bien sûr prendre soin de nos aînés. Des missions qui occupent une place centrale dans nos priorités.
- Nous ne devons jamais oublier que chaque action menée, chaque euro investi, doit avoir un écho positif dans la vie de celles et ceux, les plus fragiles, qui nous font confiance.
- Parallèlement, le Département maintient un haut niveau d'investissement.
- En 2025, nous poursuivrons nos efforts pour continuer à moderniser l'Indre : nouveau programme de rénovation des collèges, des centres de secours, du réseau routier, poursuite des subventions aux communes et de tous les fonds qui leurs sont dédiés, fin du chantier de la fibre… autant de chantiers structurants au service des habitants.
- Ces investissements ne sont pas seulement des chiffres inscrits dans un budget ; ils sont les fondations de notre avenir, le souffle de nos entreprises et la garantie de préserver des emplois locaux.
- Face à une courbe démographique descendante, qui touche l'ensemble des départements ruraux, nous savons que les prochaines années seront déterminantes. C'est ainsi que nous déployons nos efforts pour développer des projets structurants. Avant tout il s'agit d'attirer de nouvelles entreprises mais aussi de retenir nos jeunes grâce à des filières et formations professionnelles plus nombreuses.
- Sur le plan de la santé, nous ne relâcherons pas nos efforts. Nous continuerons à nous battre pour accueillir de

nouveaux professionnels et garantir un accès équitable et de qualité aux soins pour tous.

- Je voudrais aussi saluer nos agriculteurs, véritables gardiens de nos paysages et de notre souveraineté alimentaire, et ce malgré des conditions bien difficiles. Leur travail mérite notre reconnaissance et notre soutien indéfectible. Soutenir notre agriculture, c'est valoriser nos racines et transmettre un héritage inestimable aux générations futures.
- Nos artisans, commerçants et entrepreneurs, eux aussi, perpétuent avec passion des savoir-faire essentiels. Ils sont les héritiers d'une tradition que nous devons encourager, car leur talent est une richesse inestimable pour nos cantons.
- Le 17 janvier, l'assemblée départementale votera son budget. Un budget 2025 qui dépassera les 310 millions d'euros dans un contexte incertain dû à l'instabilité politique et malgré les contraintes, notre collectivité maintiendra ses engagements en matière de solidarité et d'investissement.
- Les dépenses 2025 sont en augmentation tant en fonctionnement qu'en investissement.
- Nos priorités sont confirmées, le département souhaite maintenir un haut niveau de service public, soutenir l'économie locale, protéger l'environnement et répondre aux besoins des populations les plus fragiles, poursuivre l'aide à la jeunesse, à la culture, au sport et au tourisme.
- En augmentation significative, 117,5 millions seront alloués au développement et à l'aménagement du territoire.
- En 2025, la France doit rester une nation de progrès, d'excellence, de bien-être et d'espoir.

Au titre de Président de l'AMI

Notre Association des Maires de l'Indre a pour mission d'assister les élus dans l'exercice de leur mandat.

En 2025, nous maintiendrons et développerons les formations et poursuivrons les interventions des acteurs publics ou privés.

Notre revendication permanente est la simplification des procédures administratives dans notre fonctionnement journalier. Je propose la mise en place d'un formulaire unique pour toutes les demandes de concours financiers auprès de l'Etat et des collectivités concernées.

Je tiens à souligner ici nos excellents rapports avec Monsieur le Préfet et Mesdames les sous-Préfètes, ainsi que leurs services, pour traiter de façon générale ou au cas par cas les difficultés rencontrées par nos collègues élus.

Je remercie Nathalie GALLAND pour son engagement au service des élus

Je voudrais rappeler, la formule de l'AMF «*les communes heureusement*» qui nous semble tout à fait d'actualité.

«*Attention au mal des Maires !*» - Françoise GATEL, Ministre de la ruralité.

Tous mes remerciements vont, au nom des collectivités que je représente et en mon nom personnel, à Monsieur le Préfet et à l'ensemble des services de l'Etat dans le département, au Président du Conseil Départemental et au Président du Conseil Régional, ainsi qu'à leurs services, et à l'ensemble de nos partenaires locaux.

Je me félicite de nos relations avec les services de la préfecture, du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Je félicite et remercie l'ensemble des Maires-adjoints, Conseillers Municipaux de toutes nos communes, les Présidents du syndicat des eaux, des syndicats de rivières et les membres, ainsi que leurs secrétaires.

Tous nos collaborateurs, des services administratifs, techniques et du pôle enfance de la Commune, sous la direction de Monsieur DERBORD, ainsi que les services de la Communauté de Communes et du Pays de Valençay en Berry peuvent également être remerciés pour la qualité de leur travail et pour leur sens du service public.

Je tiens également à remercier les associations, l'ensemble du personnel soignant, que ce soit dans le secteur médical ou médico-social, en libéral ou à l'hôpital, au titre de simple agent de service, d'aide-soignant, infirmier ou médecin. Je salue leur courage et leur dévouement sans faille au service de nos populations.

J'adresse toute ma reconnaissance aux Sapeurs-Pompiers, aux forces de Police et à la Croix-Rouge.

Pour terminer mon propos, je souhaite vous livrer un message :

J'appelle de mes vœux que la forêt devienne, à son tour «**grande cause nationale**».

Sa gestion doit être durable et multifonctionnelle entre protection de la biodiversité, adaptation au changement climatique et soutien à une filière ambitieuse.

Les menaces sont nombreuses à peser sur ce milieu : sécheresse, incendies, crises sanitaires, dépérissement, déforestation…

La forêt doit rester un espace dédié à la nature, à nos loisirs et aux écosystèmes, avec le respect et de la préservation des espèces.

Le bois sera l'or vert demain à condition de bien gérer nos forêts.

Nous devons, chacun à notre niveau, méditer sur ce que nous devons à la nature, à la biodiversité et à la forêt, afin de mieux respecter notre environnement. C'est tous ensemble que nous pourrons changer les comportements et porter des actions qui permettront de préserver les milieux naturels.

La sève du monde rural c'est le chêne.

Comme le disait Friedrich HEGEL, il faut savoir «*écouter la forêt qui pousse plutôt que l'arbre qui tombe*». Nous pouvons prendre la citation au premier degré pour nous accompagner dans notre méditation.

Dans une Europe forte, la France doit créer la confiance dans un monde apaisé.

C'est sur ces paroles que je vous adresse, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux. Ensemble, faisons de 2025 l'année du respect de la nature et de l'éveil des consciences.

Au nom des élus municipaux, départementaux et en mon nom personnel, je vous dis bonne année, bonne santé et pleine réussite dans vos projets.

Vive la République !
Vive la France !

Claude DOUCET

SÉNIORS VALENCÉENS

Déjeuner des Séniors : toujours le succès !

Près de deux cents participants sont venus savourer le déjeuner de choix concocté par Eddy Beulay (Restaurant Pizzanat) et animé par Cyril' Music.
Le Maire, les Maires-adjoints, les Conseillers délégués et élus du CCAS assuraient le service.

Distribution des colis de Noël

En faveur de nos aînés qui ne participaient pas au déjeuner dansant offert par la municipalité, plus de 220 coffrets garnis de produits locaux ont gracieusement été livrés à domicile par les membres du Centre Communal d'Action Sociale, les Services techniques et les Conseillers municipaux le 23 décembre dernier.
Pour ceux qui n'ont pas eu leur colis lors de la distribution, ils sont à récupérer en mairie.

DÉCÈS de DIDIER THOMAS

Le 16 novembre dernier, Didier THOMAS nous quittait. Conseiller municipal depuis 2020, Didier était impliqué dans plusieurs commissions notamment en charge de la Culture, du Patrimoine, de la Voirie, des Sports et de la Vie associative. Il présidait l'association EPSILON, spécialisée dans l'animation musicale, une passion pour lui.
Didier était également un membre de la première heure de l'association « Fleurs et Jardins » et du club de Tennis de table. Devenu co-responsable des « Signaleurs », il contribuait à sécuriser les épreuves cyclistes sur la commune.
Nous saluons son engagement sans faille et nous garderons en mémoire sa gentillesse et son sourire. Son départ laisse un grand vide.

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à Christine, son épouse, à Mathieu, Rémy et Lucie, ses enfants.

NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

A la suite du décès de Didier THOMAS, Conseiller municipal, Céline Marié a officiellement été installée au sein du Conseil municipal lors de la réunion du 10 décembre 2024.

À VALENÇAY, ON «TÉLÉTHONE !»

Cette année encore, Valençay s'était mise aux couleurs du TÉLÉTHON et de nombreux représentants de la vie économique, associative et communale de Valençay se sont mobilisés pour la réussite du Téléthon 2024.
Maryse RIOLLAND, Maire-Adjointe de Valençay et référente Téléthon sur le secteur, nous informe que le montant de la collecte reversé à l'AFM s'élève à plus de 3 978 €.
Pendant deux jours et dans le but de recueillir des dons, les membres du Comité des fêtes, du conseil municipal et de plusieurs associations étaient à pied d'oeuvre pour organiser diverses animations destinées à tout public : Vélo Loisirs, Gymnastique volontaire, le club de Tennis de Table, l'atelier Run-bike de Coaching Concept, Relax et vous, la Croix-Rouge Française, les Sonneurs des Echos de Gâtines, FC Sonorisation, l'UCAPL et bien sûr le Comité des Fêtes de Valençay.
De précieux partenaires : Intermarché (Fabien BRETON choucroute offerte), notre maraîcher Didier GOURON (légumes choucroute), Eddy BEULAY (cuisine de la choucroute), Jacky CHICHERY, (confection de chocolats), sans oublier Tom et Gabriel (animation musicale en soirée).
La municipalité de Valençay adresse ses compliments et ses plus vifs remerciements aux associations, aux bénévoles ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont impliquées dans cet élan de solidarité.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Le calendrier des manifestations 2025 a été élaboré en fonction des informations fournies par courrier ou lors de la réunion prévue à cet effet par les représentants d'associations et des établissements scolaires.

Plus de 160 dates sont inscrites dans ce document qui témoigne du dynamisme de la vie associative valencéenne et de l'implication municipale pour l'animation de la ville.

Ce calendrier, inséré dans cette «lettre infos», est également mis en ligne sur le site Internet de la ville. Cela offre la possibilité, si nécessaire, d'ajouter, de supprimer ou de modifier une date. Dans ce cas, merci de prévenir les services de la mairie ☎ **02 54 00 32 32**

EMPLOIS SAISONNIERS À LA PISCINE MUNICIPALE

La Municipalité de Valençay recrute des employés saisonniers pour assurer l'entretien de la piscine municipale pendant les mois de juillet et août.
Conditions : être majeur et non salarié (la priorité sera donnée aux jeunes Valencéen(ne)s).
Merci d'adresser votre candidature **avant le 15 mars 2025 à la mairie de Valençay.**

ACCUEIL DES NOUVEAUX VALENCÉENS

Pour faire connaissance dans un climat d'échange et de convivialité, le Maire et les membres du Conseil municipal convient toutes les personnes arrivées sur la commune de Valençay au cours de l'année 2024 à un moment convivial de présentation le **10 mars à 18h**.

Si vous êtes arrivés à Valençay en 2024, merci de vous faire connaître : secretraiat@mairie-valencay.fr - ☎02 54 00 32 32

La remise des prix des **Maisons Fleuries** se fera ce même jour.

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Le projet d'une boutique éphémère au 17 rue de la République est aujourd'hui finalisé. Les travaux ont été réceptionnés le 20 décembre et la première exposante « Les grimoires de Bettina » accueillait le public, dès le lendemain, pour présenter ses créations.

Pour rappel : coût du projet 82 138 € subventionné à 70 % par l'Etat et la Région.

Vous souhaitez exposer, vendre à la Boutique :

☞Infos médiathèque de Valençay : ☎02 54 00 14 38

MEDIATHÈQUE : Spectacle «Vert Lumière» de Barda Cie

Une trentaine de personnes sont venues écouter les contes d'hiver d'Emilie mis en musique par Claire de Barda Cie, en partenariat avec la CCEV. Les enfants venus en pyjama et avec leurs lutins, ont eu l'occasion de chanter. C'est dans une bonne ambiance que la soirée s'est terminée !

Photo : au centre, Marc Angenault, Maire de Loches et Gilles Branchoux

VALENÇAY CONSERVE SON LABEL DES « PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE »

La ville de Valençay et l'Office de Tourisme du Pays de Valençay étaient représentés au Congrès régional des Plus Beaux Détours de France organisé le 12 novembre dernier à Loches.

L'occasion était donnée à Gilles BRANCHOUX, Maire-Adjoint chargé du Tourisme, de faire valoir les atouts de la ville et de présenter les projets à dominante touristique du territoire.

Valençay et son château (classé parmi les 22 Grands Sites du Val de Loire), continueront donc à faire partie de ce cercle vertueux des «Plus Beaux Détours de France» (une centaine de communes à l'échelle nationale) et figurera dans le guide 2025, édité en partenariat avec le Guide Michelin à plus de 200 000 exemplaires.

Ce document, disponible gratuitement dans les Offices de Tourisme et les mairies des communes référencées, est également consultable via Internet : www.plusbeauxdetours.com

MARCHÉ DES PRODUCTEURS du 21 décembre

Organisé par la municipalité, en partenariat avec le collectif des producteurs représenté par Didier GOURON (maraîcher local), le Comité des fêtes et l'Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (UCAPL), le marché des Producteurs a connu un franc succès.

Installés place de la Halle et sous la Halle au Blé, près de 40 exposants proposaient une grande variété de produits au nombreux public venu profiter de cet après-midi convivial et festif.

Barbes à Papa offertes aux jeunes enfants par l'UCAPL et la municipalité, tombola, trompes de chasse des Echos de Gâtines, vin chaud et boudin grillé offerts par la municipalité et servis en fin de journée par le Comité des fêtes …, les animations se sont succédées pour le plaisir des petits et des grands.

POLE ENFANCE

Crèche
☎02 54 00 42 04
multiaccueil@
mairie-valencay.fr

Relais petite enfance :
☎02 54 00 42 02
ram@mairie-valencay.fr

Restaurant scolaire :
☎02 54 00 42 06
cantine@mairie-valencay.fr

Accueil de loisirs :
☎02 54 00 42 05
pole-enfance@
mairie-valencay.fr

Enfance - Jeunesse

Le pôle enfance situé au 67 rue Nationale propose différentes prestations tout au long de l'année. C'est une structure financée par la ville de Valençay et qui bénéficie en plus de financements de la part de la CAF, de la MSA et de la participation des familles. L'année 2024 a été bien remplie pour les différents secteurs du Pôle Enfance. Beaucoup d'animations, d'ateliers, d'événements proposés à nos usagers :

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE a pour missions :

- Pour les futurs parents, les parents :

- Les renseigner et mettre à leur disposition une liste sur l'ensemble des modes d'accueils collectifs ou individuels du territoire.
- Les accompagner dans leur statut d'employeur en proposant de la documentation sur les aides, les démarches administratives, les droits et devoirs liés à l'embauche d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile.
- Leur donner une information générale sur la législation et de les orienter vers les bonnes instances lors de questions spécifiques.

- Pour les assistantes maternelles / les candidates à l'agrément :

- Leur apporter un soutien, une écoute et un accompagnement dans leur pratique de l'accueil à domicile.
- Contribuer à leur professionnalisation au travers de conférences, de réunions, en sollicitant des professionnels extérieurs qui viennent enrichir les connaissances…
- Les informer sur les conditions d'accès et les modalités d'exercice des professionnels de l'accueil individuel.
- Favoriser les échanges de pratiques et expériences par le biais de soirées thématiques et d'ateliers.

C'est dans ce cadre que le relais accueille les assistantes maternelles chaque vendredi matin et un mardi sur deux de 9h15 à 11h15.

Des ateliers thématiques ont aussi eu lieu cette année, notamment sur le dernier trimestre :

- Atelier «parlons allaitement» mardi 15 octobre 2024
- Atelier «parlons diversification alimentaire» mardi 12 novembre
- Formation continue samedi 16 et 30 novembre : Sauveteur Secouriste du Travail adapté à l'accueil du jeune enfant

CRÈCHE L'ARC-EN-CIEL

L'établissement d'accueil de jeunes enfants, géré par la commune, assure pendant la journée un accueil collectif (régulier et occasionnel) des enfants de 10 semaines jusqu'à 5 ans révolus (jusqu'à la veille du 6ème anniversaire).

C'est un établissement « petite crèche » qui a pour objectif d'offrir un lieu de garde et d'éveil où chaque enfant peut faire l'apprentissage de la vie en groupe selon son propre rythme.

Le service s'adresse aux familles pour diverses raisons :

- Éveil et découverte de la vie en collectivité (prémices de la socialisation)
- Mode de garde lié à l'emploi à temps plein ou partiel des parents, études
- Rendez-vous, démarches administratives
- Démarches professionnelles, recherche d'emploi, ou de formation
- Activités personnelles, loisirs….

Il est aidé financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre via la Convention Territoriale Globale et la Prestation de Service Unique (P.S.U) et la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.).

Il est agréé par le Département de L'Indre, service de la Direction de la Prévention et du Développement Social (D.P.D.S.) et

suivi par la Protection Maternelle Infantile (P.M.I.).

La crèche est destinée à accueillir prioritairement des enfants de moins de 3 ans, non scolarisés, considérant que la collectivité dispose d'une structure d'accueil de loisirs pour les enfants à partir de 3 ans (dès lors qu'ils sont scolarisés).

Toutefois, les enfants porteurs de handicap peuvent être accueillis jusqu'à 6 ans.

La structure s'adresse en priorité aux familles domiciliées à Valençay et à Faverolles et, dans la mesure des places disponibles, aux familles domiciliées hors communes.

Une attention particulière est portée aux enfants dont le parent est en démarche d'insertion sociale et professionnelle ou en situation de fragilité, afin de faciliter leur accueil au sein de la structure.

Il s'agit d'un accueil collectif, mixte. La crèche peut accueillir jusqu'à 18 enfants.

La structure est ouverte :

- du lundi au jeudi : 7h15 à 18h30
- le vendredi : 7h15 à 17h30

Tout au long de l'année, de nombreux ateliers sont mis en place pour les enfants. Des temps sont construits en lien avec la médiathèque pour organiser des séances de bébés lecteurs.

Des interventions yoga, musique, contes ont été organisées en 2024.
Des goûters avec les familles, des conférences se sont également tenus. Enfin, des sorties ont été mises en place.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS :

Plusieurs prestations sont proposées en direction des enfants scolarisés de 3 à 11 ans :

☞ **Accueil Périscolaire :**
Ouvert de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 (17h30 le vendredi), il propose un mode de garde pour les enfants scolarisés à Valençay

☞ **Restauration scolaire :**
Ce service est proposé aux enfants fréquentant les écoles de Valençay

☞ **Accueil du mercredi :**
Ouvert de 7h00 à 18h30, il propose un accueil pour tous les enfants

☞ **Accueil des vacances :**
Ouvert de 7h00 à 18h30
(17h30 le vendredi)

De nombreux ateliers et sorties sont proposés aux enfants.

Beaucoup de projets seront mis en place au cours de cette nouvelle année :

- La commune, avec l'aide financière de la CAF et de la MSA a acheté 2 minibus électriques. Ceux-ci, à usage exclusif du Pôle Enfance permettront de faire plus de sorties avec les enfants de la crèche et de l'accueil de Loisirs. Ils permettront également de nouveaux types d'ateliers avec les assistantes maternelles et le relais petite enfance. Cette mobilité nouvelle ouvre le champ des possibles au service des enfants de Valençay.
- Il sera mis en place en septembre 2025 un nouveau Projet Educatif de Territoire. Celui-ci permettra une interaction plus grande entre les services de l'Education Nationale, les familles, les associations valencéennes et le Pôle Enfance. Une enquête sera menée auprès des parents sur leurs attentes pour le service dans le courant des mois de mars-avril. Une communication spécifique sera faite.
- Des projets culturels seront menés entre la crèche, le RPE et la médiathèque.
- Des projets culturels et sportifs seront mis en place les mercredis et pendant les vacances scolaires sur l'accueil de loisirs.
- Un repas intergénérationnel sera proposé en lien avec le CCAS pendant les vacances de février, le jeudi 13 février

Bonne année 2025 !

Sébastien DESROCHES, Directeur du Pôle Enfance

ÉCOLE MATERNELLE : marché de Noël

Les jeunes écoliers, l'équipe éducative et les représentants de Parents d'élèves se sont mobilisés pour organiser le traditionnel marché de Noël de l'école maternelle. Les illuminations et les sapins joliment garnis guidaient le public vers les stands proposant à la vente les productions décoratives réalisées par les élèves et les pâtisseries confectionnées par les familles.

Un beau succès pour cette soirée festive et conviviale de fin d'année.

SAINTE BARBE 23 novembre 2024

Nous adressons nos félicitations à Kylian Malbran et Eléonore Chichery promus Caporaux-chefs ainsi qu'à Manon Leroy pour la médaille des 10 ans de services

Quelques chiffres :

Le Capitaine Yannick Thévenet annonce un effectif stable avec 26 pompiers dont 7 femmes.

En 2024, le Centre de Secours compte 541 sorties parmi lesquelles on note des interventions de grande ampleur : feu de maison avec sauvetage de 2 victimes, inondations avec une montée rapide du Nahon, incendie de la supérette et des locaux contigus, pluies diluviennes de juillet…

La section des JSP, placée sous la responsabilité de la Caporale-cheffe Marine Dufetel a repris son activité pour la 10ème année consécutive. Six nouvelles recrues ont rejoint l'effectif et six vont terminer leur cursus pour rentrer dans le rang des Sapeurs-pompiers volontaires.

La Municipalité de Valençay adresse ses compliments et remerciements à ces hommes du feu pour leur engagement exemplaire au service de la population.

CONCERT DE TROMPES DE CHASSE

Eglise comble pour cette 30ème édition du concert des Echos de Gâtines (plus de 200 personnes).

Information : pour les 35 ans de l'association, «LES ECHOS DE GÂTINES DE VALENCAY» organise, en partenariat avec la ville de Valencay et le syndicat mixte du château, un concert exceptionnel et unique avec la participation de trois groupes de sonneurs au château de VALENÇAY le Vendredi 25 avril 2025 à 19h.

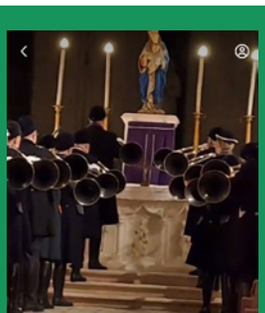

LE CALENDRIER de collecte des déchets édité par la Communauté de Communes Ecueillé Valençay est joint à cette lettre infos. Plus d'informations : **cc-ecueille-valencay.fr**